

Contexte : Réflexion Epistémologique Renouvelée

CHEBLI Soumya¹

¹Université de Khenchela Abbas Laghrour, Algérie.

cheblisoumya@yahoo.fr

Reçu: 30/11/2019,

Accepté: 30/12/2019,

Publié: 31/12/2019

Context: Renewed Epistemological Reflection

ABSTRACT: *Referring to the acceptance that considers context as a homogeneous environment closely related to the linguistic sign and of the same nature, to the one that perceives it as a distant and heterogeneous environment due to its composition, language sciences face epistemological changes. Faced with the abundance of definitions and theories, our reflection primarily focuses on the epistemological changes that the concept of context has undergone through the different theories that consider it as the core of their theses. Through this article, we will attempt to highlight the evolution that this concept has experienced. Thus, from the immanent approach, now considered classic or obsolete according to some linguists, to the textual and discursive approaches that are constantly evolving and proliferating, what could be the most comprehensive conception today on which specialists could agree?*

KEYWORDS: context, epistemological reflection, immanent approaches, textual and discursive approaches, environment.

RÉSUMÉ: *Partant de l'acception qui considère le contexte comme environnement homogène proche du signe linguistique et de même nature, à celle qui l'appréhende comme environnement lointain et hétérogène de par sa composition, les sciences du langage se retrouvent face à des mutations épistémologiques. Devant le foisonnement de définitions et de théories, notre réflexion porte, essentiellement, sur les mutations épistémologiques qu'a connues le concept contexte à travers les différentes théories qui le considèrent comme noyau de leurs thèses. A travers cet article, nous tenterons de mettre en évidence l'évolution qu'a connue ce concept. Ainsi de l'approche immanente, désormais classique ou révolue selon certains linguistes, aux approches textuelles et discursives en perpétuelles mutations et en pleine prolifération,*

quel peut être aujourd'hui, la conception la plus exhaustive sur laquelle pourraient s'entendre les spécialistes ?

MOTS-CLÉS: contexte, réflexion épistémologique, approches immanentes, approches textuelles et discursives, environnement.

Introduction

Du latin "contextus", qui signifie assemblage, réunion, enchaînement, le contexte sous toutes ses acceptions, occupe, aujourd'hui, une place centrale dans la recherche en sciences du langage et anime les débats. Par cet article notre ambition est de mettre les différentes conceptions en confrontation afin de mieux comprendre l'état de la question du renouvellement incessant de ce concept. Afin d'atteindre notre objectif et pour des raisons méthodologiques, nous avons départagé notre analyse en deux grands courants selon l'opposition classique : contexte vs situation : « Nous appelons ici contexte [...], l'entourage *linguistique* d'un élément (d'une unité phonique dans un mot, d'un mot dans une phrase, d'une phrase dans un texte) [...]. Mais certains linguistes appellent *contexte* ce que nous nommons *situation* [...] et fabriquent *cotexte* pour désigner le traditionnel contexte. » (Ducrot & Schaeffer 1995 : 764).

Chez les structuralistes nous aborderons principalement la conception de L.F. De Saussure selon laquelle tout ce qui était relié à l'extralinguistique était rejeté et celle de son fidèle continuateur Hjelmslev.

Face à la diversité des valeurs et des significations attribuées au « contexte » en linguistiques discursives et textuelles, nous avons opté pour des conceptions incontournables ; Benveniste et Orecchioni en linguistique énonciative, Moeschler et Reboul en pragmatique du discours, Rastier en sémantique interprétative, Maingueneau et Charaudeau en analyse du discours selon la tradition française, Adam représentant de l'analyse textuelle des discours. Enfin, respectivement, Van Dijk et Paveau en analyse socio-cognitive du discours et en technologies discursive.

1. Le contexte en linguistique structurale

1.1 De Saussure

Rien de meilleur que la phrase finale du cours de linguistique générale de L. F. De Saussure pour exprimer la rupture épistémologique qu'a

occasionnée la nouvelle démarche instaurée en linguistique moderne ; « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. » (De Saussure, 1916 :317). Ces mots qui soulignent le caractère révolutionnaire de la conception saussurienne, sont à l'origine d'une réelle mutation épistémologique en sciences du langage.

Considérant la langue comme unique et véritable objet d'étude du linguiste, Saussure a écarté la « linguistique de la parole » au profit de « la linguistique de la langue » indépendamment de la relation de réciprocité entre langue et parole. Dans la perspective du linguiste genevois, il est souligné une interdépendance entre langue et parole du fait que la langue, qui appartient à la conscience collective de la communauté linguistique, ait besoin de la parole afin de la concrétiser, de l'actualiser et du fait que la parole ait besoin de la langue pour qu'elle soit intelligible.

Deux conceptions saussuriennes seraient à l'origine des nouvelles orientations des études linguistiques modernes :

1. La conception de la langue comme système fonctionnant sur les deux plans syntagmatique et paradigmatic
2. La conception du signe linguistique comme unité de base du fonctionnement du système ayant pour caractéristique d'être différentiel et n'ayant de valeur que par rapport aux autres signes de même nature et appartenant au même système.

Néanmoins, De Saussure ne nie pas l'importance de ce que les conversationnistes appellent contexte, ou plus précisément les éléments constitutifs du contexte, sans pour autant adopter le signifiant [kōtɛkst], au même titre que le concept structure d'ailleurs. Il précise qu'il s'agit d'éléments externes à la langue : « Notre définition de la langue suppose que nous écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de « linguistique externe ». Cette linguistique- là s'occupe pourtant de choses importantes, et c'est surtout à elle qu'on pense quand on aborde l'étude du langage. » (De Saussure 1916 :40).

La théorie de De Saussure considère que le contexte ne peut être qu'intérieur au système composé d'unités différentielles fonctionnant sur

les axes paradigmatique et syntagmatique à l'origine du rejet du concept contexte au sens d'environnement extralinguistique.

« Dans tous ces cas, nous surprenons donc, au lieu d'IDÉES données d'avance, des valeurs émanant du système. Quand on dit qu'elles correspondent à des concepts, on sous-entend que ceux-ci sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas. » (De Saussure 1916 : 162).

La linguistique en tant que discipline mise en place par L. F. De Saussure se refusait tout recours à l'extralinguistique et ceci a eu des retentissements considérables sur plusieurs écoles qualifiées de structuralistes qui se caractérisaient par des études immanentes, pour des raisons purement méthodologiques, d'où découle le rejet du référent comme relevant de la réalité extralinguistique donc pas du domaine du langagier ou précisément de la linguistique.

Il est à noter que les retombées de cette conception ne sont pas que positives dans la mesure où elle a été remise en question par les linguistiques discursives et textuelles notamment la sémantique interprétative telle qu'elle a été conçue par Rastier, comme nous le verrons plus loin, mais avant d'exposer cette vision des choses, il conviendrait de passer en revue le point de vue des adeptes de la vision saussurienne.

1.2. Hjelmslev

Se réclamant du structuralisme le plus rigoureux Hjelmslev, constituerait l'exemple le plus démonstratif à cet égard dans la mesure où l'étude linguistique devait exclure toute préoccupation transcendante c'est – à dire extralinguistique. Autrement dit, chaque structure de la langue est définies par les seuls rapports de termes entres eux. Dans ses « prolégomènes à une théorie du langage », il précise que la linguistique « ne saurait être ni une simple science auxiliaire ni une science dérivée. Elle doit chercher à saisir le langage non comme un conglomérat de faits non linguistiques (physiques, physiologiques, et sociologique) mais comme un tout qui se suffit à une structure sui generis » (Hjelmslev 1966 :12)

La glossématique de Hjelmslev accorde à la notion de système une place aussi importante et aussi déterminante dans la mise en place d'une théorie du langage qui « recherche une connaissance immanente de la langue en tant que structure spécifique qui ne se fonde que sur elle-même. Recherchant une constance à l'intérieur même de la langue et non en dehors d'elle, la théorie procède dès l'abord à une limitation nécessaire, mais seulement provisoire, de son objet. » (Hjelmslev 1966 : 31)

Pour préciser la notion de système la glossématique propose les notions de procès et de texte afin d'expliquer la nature du système et de mettre en lumière la corrélation entre système et procès. A ce propos, Hjelmslev réitère le fait qu'il soit d'accord avec le principe que le langage soit considéré comme système. Cependant, ce postulat ne doit en aucun cas omettre que l'analyse de la structure fondamentale du langage s'appuie, sur une réalité observable indépendamment du débat philosophique que pourrait suggérer l'appellation « réalité » :

« On a souvent soutenu qu'un langage est un système, et je suis d'accord avec cela en principe, quoiqu'il faille encore préciser ce que l'on entend par système. Mais même en admettant que le langage possède un système, nous ne devons pas oublier ce qui est immédiatement observable n'est pas un système, mais *un procès*, ou comme il est utile de dire quand il s'agit des langues, *un texte*. Le procès, donc, dans le cas des langues, le texte, est l'objet que nous devons analyser. L'analyse se fera en divisant le texte en ses constituants ; chacun de ces constituants du texte, quelle que soit sa longueur, pourra être appelé une *chaîne*. » (Hjelmslev, 1966 :191)

Par « réalité observable » la glossématique, ne désigne pas la notion de référent telle qu'elle a été invoquée et rejetée par De Saussure, et encore moins le concept contexte comme compris par les poststructuralistes. Hjelmslev explique que le contexte ne peut être conçu qu'en termes de relationnels et non pas en termes distributionnels :

« Nous devons donc prendre soin de ne pas confondre l'ordre linguistique interne avec son imparfaite manifestation extérieure dans l'espace et dans le temps. L'ordre linguistique interne est, tout comme l'ordre logique, non une question d'« avant » et d'« après », mais principalement une question de *compatibilité* et de *conditionnement*... Ce

qui nous importe à présent c'est de comprendre qu'une étude de la structure du langage exige une description du texte en termes d'ordre logique et non en terme d'espace et de temps, quoique le texte se manifeste dans l'espace et dans le temps, et puisse être utilement représenté par une ligne. » (L. Hjelmslev 1966 :198-199)

Ces précisions terminologiques étant apportées, il est important de souligner l'unanimité des structuralistes sur les principes de commutation, immanence et pertinence grâce auxquels les éléments de la langue acquièrent leur valeur différentielle. Le signe hjelmslevien au même titre que son homologue saussurien ou encore les unités de la première, deuxième ou troisième articulation selon les Pragoïss précisément Martinet, Jakobson ou encore le grand Troubetzkoy, n'ont de valeur que en ce qu'ils sont soumis à une analyse respectueuse de ces principes : « Nous ne pouvons, de façon succincte, **définir la langue comme une structure ou les éléments de chaque catégorie commutent les uns avec les autres** » (Hjelmslev 1963 :135).

Dans la même perspective, Martinet explique que :

« ... pour reconnaître le caractère linguistique d'un fait, on procède à l'opération qu'on appelle aujourd'hui la « commutation » et qui consiste à remplacer ce fait par un autre du même type afin de constater si ce remplacement à une répercussion sur le sens (si le fait est phonique), et sur la phonie (si le fait est sémantique). » (Martinet 1957 : 134 cité par Corneille 1976 :160)

En précisant l'objet d'étude de la phonologie, Troubetzkoy déclare l'importance de ces principes quand il explique que l'essentiel du travail du phonologue leur est intimement lié : « Ce ne sont pas les phonèmes, mais les oppositions qui forment l'objet propre de la phonologie. » (Troubetzkoy 1939 :286 cité par Corneille 1976 : 163)

En dépit des divergences, somme toute mineures, on comprend mieux, à présent, pourquoi tout recours à l'extralinguistique a été rejeté par les structuralistes fidèles continuateurs de De Saussure, qu'ils soient Copenhagoïss ou Pragoïss.

Avant de conclure cette partie, il nous parait important de souligner que le passage de la structure à la fonction, chez les Pragoïss, a permis de mettre les conditions d'emploi des formes linguistiques et de la mise en

fonctionnement de la langue au premier plan. Dans ce cadre les travaux de Benveniste, annonciateur de la linguistique énonciative, est l'exemple le plus marquant comme nous le verrons dans la section suivante.

2. Le contexte en linguistiques textuelles et discursives

2.1. Le contexte en linguistique énonciative

La logique dans laquelle nous nous inscrivons, afin de mettre en évidence le tournant décisif qu'a constitué la linguistique énonciative quant à la conception du contexte, est une logique de continuité ; la linguistique non énonciative – linguistique énonciative et non pas dans une logique d'opposition ; « linguistique de la langue » vs « linguistique de la parole ». Dans la perspective qui est la nôtre, la linguistique de la parole est considérée comme un développement naturel de la linguistique structurale décriée.

Les premiers pas de la linguistique énonciative remontent aux travaux de Benveniste et à son appareil formel de l'énonciation. L'appareil formel de l'énonciation sous-entend :

1. Le caractère systémique de la langue ;
2. Le fonctionnement de la langue ;
3. Mise en fonctionnement de la langue.

Benveniste conçoit l'énonciation comme « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » (Benveniste, 1966 :261).

Suite à cette définition, deux paramètres sont à retenir ; le premier concerne le sujet parlant et le second est en relation avec les conditions de production.

Toutefois, cette revalorisation du sujet parlant, ne permet pas de le concevoir comme un être psychosocial au même titre que les conversationnistes ou encore les socio-cognitivistes. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux conceptions au cours de cet article, il s'agit plutôt de traiter la trace linguistique du sujet parlant à travers les pronoms personnels en les opposant les uns aux autres ; le « je » n'a de valeur que par rapport au « tu », rappelant, ainsi, le principe saussurien selon lequel les signes n'ont de valeurs qu'en les opposant les uns aux autres. Convoquant, par voie de conséquence, le caractère différentiel du signe linguistique.

Pour ce qui est du second paramètre à savoir les conditions de production, il n'est nullement question du cadre spatio-temporel mais plus précisément d'un « ensemble de règles fixant les conditions syntactiques dans lesquelles les formes peuvent ou doivent normalement apparaître... Ces règles d'emploi sont articulées à des règles de formation préalablement indiquées. » (Benveniste 1970 :13). Pour le pionnier de la linguistique énonciative, l'énonciation compte trois opérations :

1. « Le locuteur s'approprie l'appareil formel de l'énonciation et énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques » ;
2. « Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui... toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire »
3. « Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La référence est partie intégrante de l'énonciation. » (Benveniste 1969 :14)

Subséquentement, les travaux de Benveniste se sont concentrés sur les traces des conditions de production dans le discours. C'est avec Orecchioni que le contexte, au sens d'influences des conditions sur production - interprétation du discours, a été pris en charge par la linguistique énonciative.

La question de la distinction du contextuelle et du situationnelle semble constituée un point de départ important dans la thèse d'Orecchioni. Elle en fait une démonstration particulièrement éloquente à travers ses productions écrites.

Orecchioni reconnaît la sensibilité de ce concept quand elle affirme que le concept de contexte est "à la fois indispensable et problématique" (Orecchioni 1996 : 38), indispensable par rapport à son intérêt lors de l'interprétation des discours : « il y a entre discours et contexte une relation de détermination mutuelle » (Orecchioni 2011 : 72) et problématique car ce concept est « loin d'avoir un statut clair. » (Orecchioni 2006 : 76).

Dans « le discours en interaction » Orecchioni explique que « le contexte d'un élément X étant défini très largement comme ce qui entoure X et exerce une influence sur X, il comprend de nombreuses composantes. » (Orecchioni 2011 : 72)

Dans son ouvrage « Les interactions verbales, approche interactionnelle et structure des conversations, Tome I » Deux modèles ont servi de fondement à Orecchioni afin de déterminer « certains constituants du contexte », on l'occurrence les modèle SPEAKING de Hymes et celui proposé Brown et Fraser (1979).

Pour ce qui est du premier modèle Orecchioni explique qu'il s'agit d'un acronyme constitué des initiales des huit termes utilisés par Hymes pour désigner les huit composantes qu'elle juge nécessaires à toute interaction mais insuffisantes. Cette insuffisance est à l'origine de son choix qui penche plutôt pour le deuxième modèle à savoir celui proposé par Brown et Fraser qu'elle considère plus complet car :

« [...] « setting », « participants », « ends », « acts », « key », « instrumentalities », « norms », et « genre » ; cet inventaire très hétérogène englobant donc certains constituants du contexte (le « site », les « participants » et les « buts »), mais aussi d'autres éléments qui sont à considérer plutôt comme moyens, des propriétés, ou même des ingrédients (les « actes ») de l'interaction elle-même. » (Orecchioni2006 : 77)

Les soubassements théoriques qui ont servi à Orecchioni afin d'énoncer le concept contexte, ont été élargis quelques années plus tard dans son ouvrage « Le discours en interaction ». En effet, en plus des Modèles de Hymes, celui de Brown & Fraser 1979, Orecchioni fait référence à Schegloff 1992, Lacoste, celui de Latour ou encore Duranti & Goodwin 1992. Cet élargissement lui a permis de reconsidérer la question du contexte et en distinguer « contexte externe » de « contexte interne ». À ce propos Orecchioni écrit :

Dans les deux cas le contexte peut être envisagé au niveau micro ou macro (cet axe étant bien entendu graduel) : cotexte étroit ou large pour le niveau « interne » ; et pour le contexte externe, cela va de la situation, c'est à dire de l'environnement immédiat, à la société dans son entier, en passant par le niveau de portée intermédiaire qu'est le contexte institutionnel. Dans les deux cas le contexte est infiniment extensible : plupart des conversations s'inscrivent dans une « histoire conversationnelle » [...] quant au contexte externe, Latour nous rappelle opportunément que bien loin de se dérouler à huit clos, les interactions humaines sont prises dans

un écheveau échevelé », un réseau infini d'acteurs, d'action et d'artefacts venus d'ailleurs [...] Pour en rester à des considérations plus modestement méthodologiques, concluons que cette élasticité du contexte invite l'analyse à préciser non seulement la nature et l'étendue du segment X sur lequel porte son analyse (« événement focal » selon Duranti&Goodwin, 1992 :3), mais aussi celles du contexte au sein duquel est envisagé X. (Orecchioni 2011 : 73).

2.2. La conception du contexte en pragmatique

Moeschler et Reboul traitent de la problématique de la contextualisation en pragmatique du discours et dévoilent son importance et ses limites quant à la prise en considération des « (...) influences que le contexte dans lequel se produit le phénomène que l'on examine peut avoir sur ce phénomène. » (Moeschler et Reboul, 2005 : 21).

Moeschler et Reboul (2005) distinguent entre stratégie contextualiste et réductionniste ; si la deuxième stratégie, relevant des études linguistiques « structurales » dans la mesure où l'unique objectif était d'analyser les unités minimales en les opposant les uns aux autres, et en les mettant en relation, comme nous l'avons exposé ci-dessus, la première imposée par l'approche pragmatique en analyse du discours ne s'oppose pas à la deuxième dans la mesure où elle est considérée comme complémentaire :

« On peut fonder un nouveau programme de recherche s'il satisfait l'une des deux conditions suivantes ou les deux à la fois :

1. Arriver à justifier l'existence d'une ou de plusieurs unité(s) propre(s) au phénomène étudié ;
2. Arriver à dégager des règles régissant l'organisation des unités internes au phénomène étudié et montrer que ces règles sont indépendantes de considérations extérieures au domaine considéré. » (Moeschler et Reboul, 2005 :22)

La conception réductionniste est considérée par les deux auteurs comme étant une stratégie scientifique fermée, opposée à une stratégie scientifique ouverte rattachée au contextualisme qui consiste à « examiner les interactions causales entre des éléments hétérogènes, certains qui appartiennent au phénomène, d'autres qui lui sont extérieurs. » (Moeschler et Reboul, 2005 :31).

Dans le même ouvrage, les auteurs adoptent la conception que Sperber et Wilson ont du contexte et qui stipule que « le contexte n'est pas donné (comme il a tendance à l'être dans la pragmatique contextuelle), il est construit énoncé après énoncé. » (Moeschler et Reboul, 2005 :45- 46) Dans ce cas le contexte inclut les connaissances que possède le locuteur sur le monde, les perceptions et les informations qui découlent des interprétations des énoncés précédents.

Cette approche qui se trace un itinéraire de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, se singularise par le fait que le contexte ne suffit plus à lui seul afin d'interpréter le discours, aux informations contextuelles, considérées « les plus fortes », se superposent des informations conceptuelles « exprimées linguistiquement par une expression à contenu conceptuel »- toutefois dans certains cas les informations conceptuelles peuvent être annulées par les hypothèses contextuelles- et enfin des informations procédurales « informations fournies par les temps verbaux [...] sujette à validation contextuelle ». (Moeschler et Reboul 2005 :120)

Cette conception est due principalement au fait que l'approche de Moeschler et Reboul a une double orientation ; la première orientation est la théorie des représentations mentales, la seconde est l'approche pragmatique du discours.

Partant de la vision qui stipule que "pas de pragmatique sans sémantique " ne nous saurions conclure cette partie sans évoquer l'importance que requiert le concept contexte en sémantique interprétative.

2.3 Le contexte en sémantique interprétative

Pour être correctement interprété, un texte, selon Rastier, doit trouver son prolongement dans un corpus et y être maintenu. Rastier fait remarquer que « les corpus ne sont pas simplement des réservoirs d'attestations, ni même des recueils de texte » (Rastier, 1987 : iii). Dans ce cadre les corpus ne peuvent être décrits que s'ils contiennent les trois régimes de la textualité : génétique, mimétique et le régime herméneutique ; le premier et le dernier « se règlent ainsi l'un sur l'autre » quant au deuxième « il dépend aussi du corpus et notamment de la doxa dont il témoigne. » (Rastier, 1987 : iii)

Ces constats ont permis à Rastier d'inscrire la sémantique interprétative, initialement considérée comme linguistique des textes, dans le cadre de la sémantique de corpus. Cette vision s'appuie sur une analyse en trois paliers ; palier phrastique, palier transphrastique et enfin le palier discursif. Dans ce cas, le contexte se trouve au cœur de la problématique de la sémantique. Sur la question Rastier rejette la définition distributionnelle du contexte qui « semble trop étroite » et propose de définir

Le contexte d'un sémème comme l'ensemble des sémèmes qui dans un texte donné entrent avec lui en relation d'incidence- quelle que soit la position des expressions qui les manifestent. Plus précisément le contexte passif d'un sémème est l'ensemble des sémèmes qui ont une incidence sur lui. Ces deux contextes sont ordinairement en intersection, puisque la plupart des relations d'incidence sont réciproques. Ces définitions sont nécessaires à la sémantique textuelle, pour laquelle, simplifiant beaucoup, le contexte c'est tout le texte mais ce n'est pas tout dans le texte. (Rastier 1987 :73)

Rastier distingue trois paliers de la description du contexte : « le syntagme nominal », « l'énoncé » et « son au-delà textuel » qui correspondent aux :

1. Sèmes contextuels : qui sont « des éléments constitutifs d'autres noyaux sémique [...] faisant partie du même syntagme » cependant, il précise qu'un sème « fonctionne à la fois comme sème nucléaire et comme sème contextuel » ;
2. Sèmes extrinsèques : à ce niveau Rastier partage la conception de Ducrot qui explique que ces « traits sémantiques contextuels » se réfèrent à « l'environnement lexical » ;
3. Solidarités lexicales : « il y a solidarité quand un trait d'un lexème doit être récurrent dans un second lexème, qui détermine le premier de ce fait ». (Rastier 1987 :74-75)

Pour conclure, Rastier précise que « le critère contextuel l'emporte sur celui qui relève du système fonctionnel de la langue » et que :

La nature et le nombre des sèmes d'un sémème varient selon ses occurrences ; et plus précisément :

1. Tout sème peut être virtualisé par le contexte.
2. Tout sème n'est actualisé qu'en fonction du contexte.
3. Aucun sème n'est actualisé en tout contexte.

[...] Le texte contient aussi des interprétants de relations sémiques non représentables en langue ; le contexte actif n'est à proprement parler rien d'autre que l'ensemble de ces interprétants. » (Rastier1987 : 82)

Rastier ajoute : « Le sens consiste pour l'essentiel en un réseau des relations entre signifiés au sein du texte – et dans cette perspective les signifiants peuvent être considérés comme des interprétants qui permettent de construire certaines de ces relations » (Rastier1994 : 39).

En outre, le concept contexte prend une dimension plus importante que celle que lui confère la pragmatique au sens d'ensemble de conditions de production du discours dans la mesure où il permet à Rastier de distinguer entre les ordres syntagmatique, pragmatique, et référentiel d'une part, et un ordre herméneutique, sur lequel repose toute sa thèse, d'une autre part. En effet, à ce sujet, dans un article intitulé « Sur l'immanentisme Sémantique » dans lequel, Rastier répond à Moeschler, qui avait critiqué « le sens est dans le texte », il écrit :

« Pour penser ces déterminations, nous avons proposé de distinguer, outre les ordres syntagmatique, paradigmatique, et référentiel, un ordre herméneutique : c'est celui des conditions de production et d'interprétation des textes. Il englobe les phénomènes de communication, mais il faut souligner que les textes ne sont pas simplement des messages qu'il suffirait d'encoder puis de décoder pour en avoir fini avec la langue. Il englobe aussi ce que l'on appelle ordinairement les facteurs pragmatiques, qui affectent la situation de communication hic et nunc ; mais il inclut les situations de communication codifiées, différées, et non nécessairement interpersonnelles. Il est inséparable de la situation historique et culturelle de la production et de l'interprétation. Son étude systématique doit rendre compte des différences de situation historique et culturelle qui peuvent séparer la production de l'interprétation. L'ordre herméneutique ne serait-il pas une sorte de pragmatique élargie ? »

2.4 Le contexte en analyse du discours

Pour Maingueneau le contexte joue un rôle capital quant à détermination du sens de tout énoncé et explique que le caractère asymétrique du sens de l'énoncé ainsi que son statut pragmatique sont dus, essentiellement, aux nouvelles réflexions sur le langage et qui stipulent que :

Le contexte n'est pas simplement placé *autour* d'un énoncé qui contiendrait un sens partiellement indéterminé, que le destinataire n'aurait plus qu'à préciser. Tout acte d'énonciation est en effet foncièrement asymétrique : celui qui interprète l'énoncé reconstruit son sens à partir d'indications données dans l'énoncé produit, mais rien ne garantit que ce qu'il *reconstruit coïncide avec les représentations de l'énonciateur*. Comprendre un énoncé, ce n'est pas seulement se reporter à une grammaire et à un dictionnaire, c'est mobiliser des savoirs très divers, faire des hypothèses, raisonner, en construisant un contexte qui n'est pas une donnée préétablie et stable. (Maingueneau 2007 : 3-4)

Dans cette perspective, Maingueneau distingue trois types de « contextes » à savoir l'environnement physique de l'énonciation ou contexte situationnel, le cotexte et souligne l'importance de la mémoire dans l'interprétation de l'énoncé grâce à la connaissance du monde.

Partant de distinctions jugées fondamentales entre langue/ discours, texte /discours et texte/ contexte, Charaudeau confère au contexte un caractère tridimensionnel ; paratextuel, interdiscursif et situationnel et explique l'importance de la prise en considération de « cette multiplicité contextuelle » grâce à laquelle la constitution de « corpus raisonnés » devient possible tout en soulignant le fait qu' « aucun corpus ne peut prendre en compte la totalité de ces contextes. »

Caractère paratextuel : repris à Genette, le contexte paratextuel recouvre « le contexte strictement linguistique, lorsqu'il s'agit de se référer à l'environnement verbal qui se trouve avant et /ou après une unité déterminée ». Le contexte paratextuel est subdivisé en contexte textuel composé de « textes produit par une même sources (par exemple, les divers écrits d'un même auteur), contexte paratextuel« constitué de textes ou fragments de textes se trouvant en coprésence dans un même espace scriptural (les titres, sous-titres, chapeaux, légendes d'une page de journal » ; de contexte metatextuel« constitué de textes qui se

commentent les uns les autres » et de contexte hypertextuel « constitué de textes qui se citent , se renvoient les uns les autres, se reprennent et se transforment, comme sont les pastiches et les parodies. » autrement dit le paratexte est composé de « mots, d'énoncés, et de modes d'énonciation »
Caractère interdiscursif : « lorsque sont convoqués des textes et des discours pour justifier les interprétations du sujet interprétant ou (analysant) » c'est-à-dire « savoir de connaissance, savoir de croyance »
Caractère situationnel : aspect relié aux conditions de production, « non seulement pré-supposés de positionnement interdiscursif », pris en considération par les ethnographes et les ethnométhodologues de la communication mais peu travaillé en analyse du discours selon Charaudeau, relève du « conditionnement de la situation de communication elle-même : la nature de l'identité des partenaires de l'acte de langage, la finalité de la situation, les dispositifs et les circonstances matérielles de celle –ci. ». Le caractère situationnel du contexte constitue « un contrat de communication, lequel contraint le sujet parlant en lui donnant les instructions discursives qu'il devra suivre pour procéder à son énonciation » ou « locuteurs, finalité et dispositif ». Ces trois dimensions attribuent au contexte son caractère constituant

2.5. Le contexte en linguistique textuelle

Lors d'un entretien accordé au n° 129-130 de la revue *Pratiques*, paru en juin 2006, Adam a longuement évoqué les concepts Contexte, Cotexte et texte et a établi le lien entre eux. Au sujet du concept contexte, Adam avoue avoir un problème majeur vu le caractère utopique d'une science du contexte. Dans une tentative de répondre à la question du contexte, il suit une démarche dualiste, qui rappelle un peu celle adoptée par De Saussure, dans la mesure où il explique que l'opposition texte/ contexte suggère d'autres oppositions et une volonté de tracer des frontières entre elles ; interne/externe, texte/ discours, co-texte/situation d'énonciation, monde des textes/ monde social ou encore explication de texte / histoire littéraire, linguistique structurale/ sociolinguistique , formalistes /marxistes.

Ensuite Adam, remet en question la formule Discours = texte +contexte/ condition de production et de réception –interprétation dont l'origine

remonte à la théorie française de l'analyse du discours des années 60- 80 et propose de l'écarter pour deux raisons :

1. La relation texte /discours est plutôt une relation de chevauchement que de complémentarité « et se recourent avant tout en fonction de la perspective d'analyse choisie
2. Le tournant herméneutique et l'ouverture de la linguistique à l'interprétation ; dans ce cadre Adam partage la vision de (Guilhaumou 2002 : 32) qui considère que le tournant herméneutique n'est possible que si nous commençons par « récuser la notion de conditions de production, et son corollaire, la situation de communication, en situant les sources interprétative des textes en leur sein. »

Lors de cet entretien Adam revient sur la définition linguistique du contexte qu'il a adoptée dans son ouvrage analyse textuelle des discours. Cette (re)définition se base, essentiellement, sur les travaux de Kleiber en bien des points. Jugé mal défini, le contexte « désigne aussi bien « les éléments qui complètent ou qui assurent l'interprétation globale d'un énoncé » que « les sites d'où proviennent, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments. » ((Kleiber 1994 : 14) cité par Adam 2005 : 26)

Afin de rendre compte du concept contexte Adam en distingue trois types d'environnement à savoir ; l'environnement extralinguistique, l'environnement linguistique immédiat et enfin les connaissances générales présumées partagées.

1. L'environnement extralinguistique recouvre « le contexte ou situation d'interaction sociodiscursive, les situations d'énonciation et d'interprétation décalés ou non dans le temps et /ou dans l'espace. » (Adam 2005 : 26)
2. L'environnement linguistique immédiat : « Co-texte et savoirs construit linguistiquement par le texte. » (Adam 2005 : 26)
3. Les connaissances générales présumées partagées : englobent « connaissances lexicales, préconstruit encyclopédiques et culturels, lieux communs argumentatifs inscrits dans l'histoire d'une société donnée. » (Adam 2005 : 26)

A partir d'une conception internaliste du contexte, qui n'est pas partagée par tous les spécialistes, notamment Paveau, comme nous le verrons plus bas, et qui conçoit le contexte comme partie permanente de tout

processus d'interprétation, Adam tire, toujours avec Kleiber, trois conséquences :

1. Toute phrase, quelle qu'elle soit, a toujours besoin d'un contexte « Les phrases hors contexte des ouvrages de grammaire et de linguistique font appel à un contexte interprétatif par défaut » (Kleiber 1994 : 16 cité par Adam 2005 : 26)
2. Le contexte est choisi en fonction de son accessibilité c'est-à-dire un passage graduel de l'intérieur vers l'extérieur « La construction d'un contexte pertinent part toujours du contexte le plus accessible. Deux principes règlent cette accessibilité :
 - Si un co-texte linguistique est disponible, on n'ira pas chercher un élément dans la situation extralinguistique, parce qu'il est estimé moins accessible que l'élément linguistiquement introduit dans la mémoire et donc plus saillant.
 - Le contexte spécifique l'emporte toujours sur le contexte général : « on ne recourt au contexte général que par défaut, que s'il n'y a pas de contexte plus spécifique d'accessible » (Kleiber 1994 : 19) cité par Adam 2005 : 26)
3. Le contexte implique la mémoire. « Réalité à la fois historique et cognitive, le contexte n'est pas une donnée extérieure au sujet : Contexte linguistique, situation extralinguistique, connaissances générales se retrouvent tous traités mémoriellement : ils ont tous le statut de représentation interne, même s'ils se différencient quant à l'origine et au niveau de la représentation (mémoire courte, mémoire longue, etc.) » (Kleiber 1994 : 19 cité par Adam 2005 : 26).

Pour conclure, Adam parle de la nécessité de l'existence d'un système de conceptualisation afin de rendre compte de la problématique du contexte. Ce système s'articule autour des concepts texte, textualité et celui de textualisation

3. Le contexte en linguistique cognitive et en technologie discursive

3.1. Contexte et contextualisation

La théorie du contexte de Van Dijk lu par Raphaël Micheli, laisse transparaître, une conception à la croisée des chemins entre sciences cognitives et d'analyse du discours en ce sens qu'elle définit « le contexte comme les interprétations individuellement variables de la situation sociale en cours ou comme les diverses manières dont les participants interprètent la situation communicative présente. ». Toutefois, Van Dijk propose le concept de pertinence qui selon lui est prépondérant quant à la distinction situation vs contexte : « le contexte est une construction indigène qui résulte de l'effort des participants qui interprètent la situation et en sélectionnent les propriétés pertinentes. » La théorie du contexte, selon le chercheur hollandais, consiste principalement, dans sa capacité à définir et à expliquer les processus à partir desquels les propriétés d'une « situation sociale peuvent influencer en quoi que ce soit sur les propriétés d'un texte ou d'une interaction. ».

Pour Van Dijk, la théorie du contexte dépend, fortement, de sa capacité à combler le déficit explicatif qui lui permettrait de (re)définir « le contexte comme un modèle mental forgé à propos de la situation d'interaction, on ne se contente pas de postuler que la situation influence le discours- ce sur quoi tout le monde s'accorde : on se propose d'explicitier les modalités mêmes de ladite influence. ».

Cependant, considérer le contexte comme modèle mental perçu par chaque individu participant à une interaction nous entrainera vers une conception de la notion de contexte plus complexe qu'elle ne l'est déjà. Une telle conception entrainera autant de contextes que de situations et que de participants à une interaction sociale et la situation sera plus complexes quand il s'agira d'interactions interculturelles. Effectivement, à la complexité inter et intra- individuelle se superposa une autre complexité due aux des différences interculturelles.

3.2 Prédiscours et contexte

Considérant la notion de contexte à la recherche d'un nouveau souffle, car épuisée, Paveau fait une lecture critique des conceptions antérieures de lu concept contexte, met en évidences les insuffisances de ces conceptions et s'oppose à la volonté des chercheurs à opposer d'une

façon binaire contexte extérieur vs contexte intérieur et propose un plutôt un continuum entre ce qui est intérieur et ce qui extérieur. Paveau adopte, donc, une conception qui repose sur ce continuum en s'appuyant sur l'hypothèse de l'extended mind' et sur les travaux en cognition sociale distribuée. Afin d'expliquer cette complémentarité, Paveau décrit les composantes du contexte et les rassemble sous les étiquettes de prédiscours et de mémoire discursive. A ce propos elle écrit :

« le contexte intègre les données environnementales qui se constituent à la fois de cadres internes (les prédiscours comme cadres de savoirs, de croyances et de pratiques) eux-mêmes informés par les données externes, et des réalités extérieures de notre environnement matériel concret (décors naturels ou artificiels, espaces, objets culturels et techniques, artefacts, supports, etc.). " Cette conception implique une sorte de réversibilité subjective du contexte : penser l'esprit, la mémoire et la faculté de langage comme externes implique par retour de (re) penser le contexte comme interne à la conscience et à la mémoire. Et cette conséquence en implique deux autres : poser comme terrain d'observation pour la linguistique discursive la continuité entre ces deux sources cognitives, et sortir de la relation interindividuelle pour examiner les relations entre les agents humains et les agents non humains, les deux étant considérés comme des agents psychiques. » (Paveau 2006 : 10-11). Dans cette perspective, la notion d'environnement est préféré au concept contexte en ce sens que pour Paveau la notion d'environnement constitue « une alternative critique à celle de contexte (ou de conditions de production ou d'extérieurs du discours) courante en analyse du discours, qui est plutôt centrée sur les paramètres sociaux, historiques et politiques. » (Paveau 2013).

Ceci dit, les travaux de Paveau prennent, depuis quelques temps, une orientation technodiscursive et développent, par voie de conséquent, un certain nombre de concepts parmi lesquels le concept d'environnement qui est central car « il rend compte des aspects composites (technolangagiers et technodiscursifs) des discours : la technique n'est pas un simple "support" mais bien un composant structurel des discours. L'agent énonciatif se trouve distribué dans l'écosystème numérique. » (Paveau 2013)

Conclusion

Après avoir passé en revue les différentes conceptions du concept contexte et avoir mis en exergue la difficulté à cerner les différents plans qui rentrent en ligne de compte dans la détermination des éléments constitutifs du contexte, grâce auxquels le discours peut être interprété à savoir ; le cadre spatial, le cadre temporel, l'aspect culturel et idéologique, les intentions de communication des sujets parlants, les thèmes traités, le plan cognitif qui englobe en son sein les différences inter et intra-individuelles inhérentes aux opérations de production-interprétation du discours et au-delà des distinctions binaires entre linguistique / extralinguistique, intérieur / extérieur, il nous semble avec Adam et Paveau que le concept environnement soit plus adapté que celui de contexte comme nous l'avons exposé plus haut.

La convergence entre les deux chercheurs sur la question de la substitution du concept « environnement » à celui de « contexte », n'exclut pas la présence de divergences entre les visions d'Adam et celle de Paveau.

Effectivement, il est à noter qu'à la catégorisation du contexte en trois types d'environnements, selon Adam suite à Kleiber, un quatrième, celui d'environnement numérique, est ajouté par Paveau. L'environnement numérique : recouvre tous les outils appartenant à la technologie discursive et qui influent directement ou indirectement sur la production – interprétation du discours en situation de communication instantanée ou différée. Nous pensons que l'intégration de l'environnement numérique s'impose comme indispensable à toute tentative d'analyse du discours qui se veut exhaustive.

Pour ce qui est de la problématique de la description du contexte, il nous paraît important de signaler qu'aucun environnement ne suffit à lui seul et que les frontières ne sont pas nettes entre les différents environnements ; il s'agirait plutôt d'enchevêtrement et d'interactions entre ces différents environnements. Cette conception interactive non statique permettrait d'atteindre un niveau d'analyse - interprétation du discours plus avancé.

Références bibliographiques

- Adam, J-M., 2005. *La linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours*. Liège : Armand Colin.
- Adam, J-M., 2006. « Texte, contexte et discours en questions. Réponses de Jean –Michel Adam ». [En ligne] Dans *Pratiques*. Juin 2006, n°129-130, Pages 21-34. URL < <http://pratiques-cersecf.com> >, consulté le 12 /04 / 2012.
- Benveniste, E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Editions Gallimard.
- Benveniste, E., 1970. « L'appareil formel de l'énonciation. » [En ligne] Dans *langage*, n° 17, URL : <<http://pareil-formel-de-l-enonciation-article-n-17-vol-5-pg-12-18-98>> consulté le 18/12 /2013.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D., 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Editions du seuil.
- Charaudeau, P., 2009. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». [En ligne] Dans *Corpus*. 01 juillet 2010, n°8. URL : <<http://corpus.revues.org>>, consulté le 16 /01 / 2013.
- Corneille, J-P., 1976. *La linguistique Structurale sa portée, ses limites*. Paris : Editions Larousse.
- DE SAUSSURE, L-F., 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris : Editions Payot & Rivages.
- Ducrot, O., & Chhaeffer, J-M., 1995. *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Editions Seuil.
- HJEMSLEV, Louis. 1971. *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2011. *Le discours en interaction*. Paris : Editions Armand Colin.
- Maingueneau, D., 2007. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin. Mars 2007.
- Michell, R., 2006. « Contexte et contextualisation en analyse du discours : regard sur les travaux de Van Dijk»[En ligne] Dans *Semen*.

- 2006, n°21.URL :<<http://semen.revues.org/1971>>, consulté le 15 /10 / 2013.
- Paveau, M-A. 2007. « Discours et cognition : les prédiscours entre cadre internes et environnement extérieur »[En ligne] Dans Corela : Cognition, Discours, Contexte. 1/11 / 2007, n° thématique. URL : <<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1550>>, consulté le 14 /12/2013.
 - Paveau, M-A., 2013. « Dictionnaire (DADN) Environnement »[En ligne] Dans *Technologie discursive*. URL : <<http://technodiscours.hypotheses.org/?p=311>> consulté le 14 /12/2013.
 - Paveau, M-A., 2013. « La mémoire numérique. Réflexivité et techno discursivité » [En ligne] Dans La pensée du discours [carnet de recherche].5/10/2103.URL :<<http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=8204>>, consulté le 14 /12/2013.
 - Rastier, F., 1987. *Sémantique interprétative*. Paris : PUF. 2001.
 - Rastier, F., 1994 « Sur l'immanentisme en sémantique » [En ligne] Dans Cahier de Linguistique Française. n°15. Pages 325-335. URL : <<http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier>>, consulté le 25/11/2013.
 - Reboul, A., & Moeschler, J., 2005. *Pragmatique du discours de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*.Paris : Editions Armand Colin.